

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au

Bureau du Journal du Lot

et se paient d'avance

Annouces... 25 c la lig
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3

MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois 5 fr.
Six mois 9 fr.
Un an 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'été.

	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte		Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte		Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors — Départ.	5h10	12h25	5h40	Monsempron-Libos. — Départ.	7h49	3h3	7h34	PARIS..... — Départ.	7h45	9h40	Monsempron-Libos. — Départ.
Mercuès.....	5 28	12 47	5 55	AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	—	BORDEAUX..... —	10 30	—	Fumel..... —
Parnac.....	5 43	1 7	6 7	Monsempron-Libos. — Arrivée.	10 58	5 46	11 6	PÉRIGUEUX..... —	1 45	—	St-Luzac..... —
Luzach.....	5 53	1 20	6 16	PÉRIGUEUX..... —	3 28	10 18	—	Monsempron-Libos. — Arrivée.	5 16	—	Duravel..... —
Castelfranc.....	6 10	1 43	6 37	BORDEAUX..... —	9 34	—	—	AGEN..... —	—	—	Puy-l'Evêque..... —
Puy-l'Evêque.....	6 24	2 0	6 49	RODEZ..... —	9 42	—	—	Monsempron-Libos. —	—	—	Castelfranc..... —
Duravel.....	6 36	2 14	6 58	AURILLAC..... —	9 42	—	—	AGEN..... —	—	—	Luzach..... —
St-Luzac.....	6 47	2 27	7 7	VIERZON..... —	7 15	12 43	7 53	Monsempron-Libos. —	—	—	Parnac..... —
Fumel.....	7 1	2 44	7 19	PARIS..... —	12 39	4 39	3 4	AGEN..... —	—	—	Mercuès..... —
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 7	2 51	7 26					Monsempron-Libos. —	—	—	Cahors..... —

Cahors, le 21 Septembre 1872.

M. Casimir Périer, ancien ministre de M. Thiers, vient de faire publier une lettre au sujet de la visite dont M. le comte de Paris a bien voulu l'honorer. On avait interprété cette visite de différentes manières, et on avait été frappé surtout d'un article de l'Aube, journal de Troyes, passant pour appartenir à M. Casimir Périer, article dans lequel les princes d'Orléans étaient représentés comme ralliés momentanément à la République.

Voici la curieuse profession de foi de M. Casimir Périer :

Je suis de ceux qui sont restés attachés à la monarchie constitutionnelle aussi longtemps que la monarchie constitutionnelle leur a paru possible sur une seule base propre à la rendre acceptable et durable : l'accord entre les partis monarchiques et les deux branches de la maison de Bourbon, sanctionné par l'assentiment du pays.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis dix ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes. Explique comment j'ai été conduit à me prononcer nettement et sans arrière-pensée pour la forme républicaine, la seule qui me paraisse aujourd'hui destinée à préserver la France d'une crise anarchique, prélude certain d'un despotisme quelconque, sans parler des dangers extérieurs. J'ai le ferme espoir que le jour n'est pas éloigné où une majorité parlementaire, d'accord avec l'homme illustre auquel la France doit tant de reconnaissance dans les terribles épreuves qu'elle a traversées, saura constituer un gouvernement qui repose sur des institutions. Aussi longtemps que ce gouvernement fera respecter les lois, les droits publics et les droits individuels, la liberté de conscience dans la plus large acception du mot, je serai son défenseur. Si la république, pour son malheur et pour le nôtre, vient à s'écarter de ces voies, elle périra infailliblement.

Dans le cours d'un siècle presque entier de révolutions successives, toutes les formes de gouvernement ont été essayées tour à tour, sauf une seule, celle d'une république régulière, loyalement acceptée de la majorité de la nation, servie sans préventions d'une part, sans faiblesse de l'autre. C'est une épreuve qui nous reste à faire ; faisons-la courageusement et honnêtement ; pour ma part, je m'y engage, et quelques-uns font pour cela un sacrifice, je crois qu'en regardant autour d'eux ils trouveront assez de motifs qui les y déterminent.

CASIMIR PÉRIER.

En vérité, les convictions de M. Casimir Périer ressemblent un peu à l'habit d'Arlequin. Hier, il était monarchique ; le voilà républicain aujourd'hui. Il nous semblait pourtant qu'il y avait historiquement et moralement un abîme entre la république et la monarchie, entre le droit politique de toutes les nations de l'Europe et la forme nouvelle que toutes ces nations reçoivent, en se souvenant des bienfaits qu'elle a produits chez nous : la Terreur, vingt ans de guerre, les journées de Juin, la perte de dix milliards et de quatre départements, alors que la

paix était certaine si l'insurrection n'avait pas tout perdu, enfin les massacres et les incendies de la Commune. Cet abîme, M. Casimir Périer l'a franchi en un clin d'œil.

Il est vrai que M. Casimir Périer veut une république à sa façon, une république à l'eau de rose ayant toutes les vertus. Il se figure qu'en élisant tous les trois ou quatre ans un Chef du Pouvoir qui gouvernera avec divers corps politiques également issus de l'élection, il sera possible d'avoir un gouvernement assis et durable, et que les passions et les intérêts ne bouleverseront pas incessamment cette pauvre France qui a tant besoin de repos et d'une autorité robuste, incontestable et incontestée.

Mais il ne connaît donc pas les éléments qui composent le parti républicain. Si du haut des tours de son château de Vizille il voulait bien prêter l'oreille aux bruits de la plaine, il verrait que la très grande majorité des adeptes de la République se compose, soit de jeunes gens inexpérimentés et candides, soit de ce rebut de la société, qui, dans les campagnes comme dans les villes, fuit le travail et compte sur l'agitation et le désordre pour s'emparer impunément du bien des autres.

Il y a certainement un état-major de républicains convaincus, aussi faibles penseurs que sincères réformateurs, s'occupant plus de la théorie que de la pratique, oubliant pour la forme idéale les vices de la nature humaine, s'imaginant que la loi républicaine sera respectée par les masses républicaines. Ces gens-là constituent une espèce particulière dans les partis français : ils sont le parti des naïfs. Oui, bien naïfs ceux qui pensent avec M. Casimir Périer que le gouvernement républicain fera respecter les droits publics et les droits individuels. Mais à quelle époque M. Casimir Périer a-t-il vu la possibilité de réaliser un tel programme ? Il ajoute que, si la république s'écarterait de cette voie, elle périrait infailliblement. A-t-elle donc jamais connu une voie différente ? Bien plus, est-il possible, en tenant compte du passé et en observant la composition du parti républicain, de supposer qu'elle suivra jamais une voie plus régulière et plus légale qu'en 1792, en 1848, en 1870 au 4 septembre, en 1871 sous la Commune ?

M. Casimir Périer nous prédit que la prochaine Assemblée nationale sera républicaine, et gouvernera glorieusement avec M. Thiers, cet homme illustre, etc., etc., etc.!!!

Permettez, monsieur Casimir Périer : l'homme illustre a 76 ans, et après lui, quel homme illustre avez-vous pour continuer son jeu de bascule, si habile, nous le reconnaissons, mais si inconscient du lendemain ? Êtes-vous bien sûr que l'homme illustre verra seulement l'avènement de la prochaine Assemblée ? Prenez les tables de la statistique sur l'âge humain et la mortalité. Cela est bien simple, mais cela est suffisant pour montrer la petitesse misérable des conceptions qui ne reposent sur aucun principe, ni sur le

droit royal, ni sur l'appel au peuple.

Quant à M. le Comte de Paris, la lettre de l'ancien ministre de M. Thiers doit lui prouver que, quand on est prince, il faut savoir rester prince, et qu'en fait de démarches, mieux valait peut-être de sa part une visite au chef de sa Maison qu'une visite à M. Casimir Périer. M. le Comte de Paris et M. Casimir Périer semblent ne pas songer à l'Empire. Mais quel esprit sensé ne le voit ? L'Empire profite, aux yeux du peuple, de toutes leurs faiblesses et de toutes leurs fautes. Celui-là, on le sait, ne pactise pas avec la République.

Les journaux de Bordeaux publient une lettre adressée au président de la République, par M. de Carayon-Latour. Ce document présente une véritable importance dans les circonstances actuelles.

Voici la lettre de M. de Carayon-Latour à M. Thiers :

Monsieur le président,
Permettez moi de vous soumettre quelques réflexions qui me sont inspirées par la lettre du général Chanzy et par votre réponse.

Le général, pour lequel je professe la plus sincère estime, me semble avoir oublié, dans sa lettre, la loi que nous avons votée ensemble sur les pouvoirs des conseils généraux ; mais je ne veux pas lui faire un reproche, et m'adressant plus haut, je viens, monsieur le président, vous porter respectueusement mes plaintes.

Je n'abuserai pas, je l'espère, de l'indolgent intérêt dont vous m'avez donné, en différentes circonstances, de précieux témoignages, et dans tous les cas, je vous le promets, je n'outrepasserai pas mes droits de député.

Vous avez pris à Bordeaux, devant nous et devant le pays, des engagements formels et scellés sur votre honneur, et vos paroles, que j'ai relues souvent, sont gravées dans ma mémoire. Vous devez en y restant fidèle, réserver l'avenir et maintenir dans un équilibre parfait cette forme de gouvernement que l'Assemblée souveraine a déclarée provisoire. Je demande à votre loyauté si, par votre réponse au général Chanzy et par les paroles que, tout au moins vous autorisez chez quelques-uns de vos ministres, vous ne déchirez pas le contrat auquel vous avez donné vous-même le nom de « Pacte de Bordeaux ».

L'expression de « République conservatrice » employée si souvent en haut lieu aujourd'hui, me paraît peu flatteuse pour cette forme de gouvernement, car elle est un aveu sincère des nuances diverses et plus ou moins rassurantes sous lesquelles on peut essayer de la faire vivre.

Cette expression dans votre bouche, monsieur le président, a tout lieu de me surprendre.

Vous nous avez, en effet, déclaré un jour à la tribune, qu'après avoir fixé votre opinion sur une question mûrement étudiée, vous n'en changiez jamais. Votre jugement de 1834 sur l'application dans notre pays d'un gouvernement républicain ne doit donc pas avoir varié, nous sommes autorisés à le croire.

Vous, le grand historien de nos révolutions, vous affirmiez alors publiquement que la France avait fait l'expérience complète et décisive de la République sanglante et de la République modérée. Vous disiez

à vos concitoyens que l'une conduisait à la ruine et l'autre à l'imbécillité.

Depuis cette époque, la République de 1848, celle du 4 septembre et celle de la Commune, vous le reconnaissez avec moi, ont confirmé largement le jugement si vrai et si sensé que vous prononciez autrefois.

Je veux bien croire que, sous votre gouvernement, la République, telle que vous semblez la comprendre, puisse vivre quelque temps et nous donner une sécurité apparente ; mais toutefois vous êtes obligé, pour la maintenir, de recourir à des moyens que vous n'auriez peut-être pas voulu vous-même accorder aux régimes divers qui vous ont précédé.

L'ordre matériel est certainement assuré partout, grâce à notre brave armée, qui reste ce qu'elle a toujours été, l'Armée de la Loi, et vous avez la sage précaution de mettre à sa tête des hommes dont les noms seuls inspirent la terreur aux fauteurs de désordre. Mais l'ordre matériel, basé ainsi uniquement sur la force, ne nous paraît offrir rien de tranquillisant pour l'avenir, et il nous semblerait, au contraire, indispensable de songer à faire de cet ordre matériel la conséquence naturelle du rétablissement de l'ordre moral.

Je vous le demande, Monsieur le président, sommes-nous sur cette voie ?

Nous ne pouvons pas prévoir les desseins de Dieu. Mais répondez-vous sans inquiétude à la question suivante, que l'on peut adresser franchement à un homme de votre caractère et qui nous a donné des preuves irrécusables d'un ardent patriotisme ? Dites-nous dans quelle situation serait la « République conservatrice » et la France avec elle, si, pour un motif ou pour un autre, vous quittiez subitement le pouvoir ?

Où trouverions-nous la fondation de l'œuvre que vous avez, avec nous, la grande mission d'établir ?

Nos concitoyens nous ont donné le mandat de cicatriser les plaies de notre malheureux pays, et le meilleur remède que nous puissions lui donner n'est-il pas de lui préparer un lendemain ?

La France est-elle donc tombée si bas que nous devions nous trouver satisfaits de la voir vivre au jour le jour, et ne pouvons-nous plus conserver l'espérance de lui rendre la place que la Providence lui avait assignée dans le monde ?

Les vingt-six départements qui vous ont confié le mandat de député ont tous inscrit votre nom sur leurs listes électorales à côté de noms qui n'apportaient pas avec eux un bagage républicain.

Il ne pouvait, du reste, en être autrement, et quand nous vous avons donné à Bordeaux une si large part dans la direction de nos destinées, la France avait le droit de compter que vous ne conduiriez pas vers la République, sa barque désemparée et brisée par les orages. Elle avait foi dans vos paroles, lorsque vous nous disiez : *Quand je pourrai vous rendre, un peu ranimé, ce pays que vous me confiez, sanglant, couvert de blessures, vivant à peine, vous déciderez alors en pleine liberté sous quelle forme de gouvernement la France devra vivre.*

Vous m'avez fait l'honneur de me dire aussi plusieurs fois à moi-même : *Si vous pouvez vous entendre pour établir la monarchie, vous ne me trouverez pas sur votre route pour vous en empêcher.*

Ce sont ces paroles si loyales que je viens vous demander de mettre hautement en pratique devant le pays. Ne faites pas la balance d'aucun côté, et vous trouverez toujours auprès de nous l'appui qui ne vous a jamais manqué dans les œuvres importantes que nous avons eu à accomplir ensemble. Vous êtes le premier à le reconnaître, nous le savons, et l'histoire reconnaîtra aussi le patriotisme et l'abnégation de l'Assemblée de 1871.

Travaillez avec énergie et persévérance au réta

Revue des Journaux

Paris-Journal.

« Que ferons-nous demain à pareille heure? » disait au souper suprême des Girondins, l'un d'entre eux.

Cette parole revient souvent à la surface de notre esprit, et se présente avec acharnement au bout de notre plume, depuis que c'est à peine si l'on sait le matin sous quel règne et quels auspices finira la journée commencée. A plus forte raison, on a envie de se dire : « Que ferons-nous demain, à pareille heure? » Demain n'est à personne, demain est le tome premier de cet avenir qui est à Dieu, comme disait autrefois M. Victor Hugo, avant que ses amis eussent biffé Dieu. Demain n'appartient, pas même à M. Thiers! C'est invraisemblable; mais, n'en déplaise à M. Barthélemy Saint-Hilaire, c'est ainsi.

M. Guizot, qui a à peine dix ans de plus que M. Thiers, son ancien rival, pense sans doute que demain lui appartient, à lui! Les amis de l'illustre historien affirment gravement qu'il continue à se réserver. C'est pour le mieux. S'il est vrai que M. Thiers, dans la visite de bon voisinage qu'il lui a faite au Val-Richer, et dont le *Times* s'est constitué l'hôte au détriment de l'entrevue de Berlin qui en pâtit de jalousie; s'il est vrai, comme l'a raconté la *Liberté*, que M. Thiers soit venu offrir à M. Guizot la présidence de la seconde chambre dont il ouvre l'œuf avec tant de sollicitude, et que M. Guizot ait refusé ladite présidence, se réservant pour autre chose, il est permis d'en induire qu'il n'y a plus guère en France que MM. Thiers, Guizot, peut-être aussi l'excellent général Changarnier, qui soient assez jeunes, assez solides, assez verts et assez confiants pour faire des projets sérieux, planter, bâtir, et ne douter ni des autres ni d'eux-mêmes, ni de demain!

Ils ont pourtant atteint l'âge auquel Royer-Collard assurait qu'il ne convient plus de lire, mais de relire.

Figaro.

A l'heure où je parle, tout le monde est aux pieds de la Prusse: députés, avocats, libéraux, tous les impuissants et les bavards sont là, remerciant M. de Bismarck de ne les avoir pas écoutés...

... Bavaois, Saxons, Badois, le remerciant de les avoir si bien battus...

L'empereur d'Autriche, le remerciant de lui avoir arraché l'empire d'Allemagne, tandis que le czar dit, en s'inclinant devant son frère Guillaume : « Vous leur avez fait, sire, et les battant, beaucoup d'honneur! »

Tout le monde est à genoux, parce que Bismarck a la force. Parce que, dans la misérable planète que nous habitons, le droit, sans la force, c'est la mort...

Voyez cela, idéologues et réfléchissez! Le génie de M. de Bismarck a consisté simplement en ceci : Voir la réalité en face d'une nation conduite par des bavards et des impuissants qui rêvaient le souffle de 92 et un rempart de cœurs et de muscles au moment même où l'ennemi allait fondre sur eux!...

Et tenez, quand je vois que ces rêves persistent toujours, je ne sais quelle épouvante me saisit. En face de ce peuple si âpre à l'action, et de ces trois souverains du Nord, ligués contre nous, je ne sais quelle sombre vision m'apparaît!

On dit toujours : la France ne peut mourir; elle a sa mission divine... Mais rappelez-vous la Pologne! Elle aussi était grande, puissante et prospère; et l'histoire est là pour dire quel rôle elle a joué parmi les nations.

Elle avait l'intelligence, la générosité, l'avenir: mais un jour elle est tombée entre les mains des hommes de paroles, et en face des barbares qui agissaient, elle a passé ses heures à discourir.

Les rêveurs lui disaient : On ne peut pas anéantir la Pologne! elle a sa mission divine. Ces barbares représentaient la force, elle représente l'idée. Et, pendant que tous ces idéologues continuaient leurs magnifiques discours sur l'idée, la force brutale avançait, avançait toujours!...

Il y a quarante ans, il y a dix ans encore, nos imbéciles de démocrates s'écriaient en chœur : « Rien ne peut vaincre la Pologne!... » et, aujourd'hui, elle est morte, et bien morte, hélas! Elle est morte, cette nation jeune, vaillante, généreuse, héroïque; elle est morte, tuée par une nation qui ne la valait pas. Elle est morte tuée par la force, ou

plutôt par les rêveurs qu'elle avait dans son sein.

Saint-Genest.

Patrie.

M. Thiers et son gouvernement personnel ont de dangereux alliés, de fâcheux auxiliaires.

On se récrie quand nous affirmons cette vérité élémentaire que la République conservatrice actuelle est le grand chemin conduisant directement à la République radicale.

L'union des deux est suffisamment déclarée par les radicaux eux-mêmes.

La majorité radicale du conseil général de la Côte-d'Or a envoyé ses félicitations à M. Thiers; mais elle demande la dissolution de l'Assemblée et l'amnistie pour les ex-fédérés.

La majorité radicale du conseil général de Saône-et-Loire a exprimé dans une Adresse ses louanges pour M. Thiers, en demandant la dissolution et la même amnistie.

Les officieux avaient annoncé une Adresse du conseil général de Constantine à M. Thiers. Cette Adresse a été envoyée en effet, mais par douze radicaux, qui, tout en se louant de M. Thiers, demandent la dissolution de la Chambre et l'amnistie pour les fédérés qui ont rempli la France de leurs crimes.

Décidément, M. Thiers a de fort dangereux alliés.

Ordre.

« La République conservatrice, c'est une bêtise » a dit M. Weiss. Sanglant, mais juste, le mot a porté.

Essayant de réagir contre cette attaque, M. Hector Pessard nous expose tout ce que cette épithète : *conservatrice*, renferme de douces et rassurantes promesses, et pour prouver que toute épithète a sa valeur, il fait ressortir combien les adjectifs : *autoritaire* et *libéral* ont de signification, appliqués à l'Empire.

Lorsque l'Empire méritait l'épithète d'autoritaire nous étions tous contre lui — nous dit, en d'autres termes, le rédacteur du *Soir* — tous nous nous sommes ralliés à lui au contraire, le jour où il s'est appelé l'Empire libéral. Vous voyez bien que les « adjectifs » ont de la valeur.

M. Hector Pessard aurait pu recourir à un exemple plus heureux. En effet, cet exemple nous rappelle involontairement, en passant, que l'Empire est resté fort, aussi longtemps qu'il est resté autoritaire, et qu'il est tombé le jour où il est devenu libéral. Or, qu'est-ce que cela veut dire, sinon que le jour où les conservateurs de la nature de ceux qui se rallient aujourd'hui à la République se décident à accepter un gouvernement, ils lui apportent le nombre, mais diminuent sa force?

M. Saint-René Taillandier a quitté le secrétariat général du ministère de l'instruction publique, et le *Journal officiel* a enregistré cette démission dans une phrase sèche et hautaine, dit le *Moniteur universel*.

Ce journal ajoute qu'en répondant à sa lettre de démission, M. Thiers a exprimé à M. Taillandier ses plus vifs regrets, et l'espoir qu'il ne resterait pas éloigné des fonctions publiques. Il lui aurait expliqué que son exclusion de la liste des conseillers d'Etat en service extraordinaire est due tout entière à un cas de force majeure, le ministre des finances s'étant réservé à lui seul cinq nominations sur quinze.

Si ces informations sont exactes, et nous n'avons pas de raison pour en douter, on est en droit de se demander : Qui trompe-t-on ici? Il était facile à M. Thiers de conserver, s'il l'eût voulu, ses fonctions administratives à M. Taillandier; il n'aurait eu qu'à manifester sa volonté formelle sur ce point à M. Simon, qui n'y eût pas résisté. Quant à la singulière explication donnée au sujet du refus d'admettre M. Taillandier parmi les conseillers d'Etat en service extraordinaire à la nomination du gouvernement, elle ne tient pas devant l'examen des faits, si exigeant qu'eût été le ministre des finances; il y a eu un fonctionnaire du ministère de M. J. Simon admis au conseil d'Etat.

Ce fonctionnaire est un simple chef de division, qui a été préféré à son supérieur hiérarchique si naturellement désigné, le secrétaire général de ce même ministère. On ne pouvait signifier plus nettement et d'une manière plus blessante à M. Saint-René Taillandier que son

origine le rendait suspect, que sa présence était gênante, qu'on ne lui pardonnait ni d'avoir été choisi par M. Segris, conservé par MM. Mège, Richard et Brame, ni d'avoir été admis par l'Empereur à des relations personnelles, si honorables à la fois et pour le souverain et pour le professeur de la Sorbonne qu'il distinguait si justement.

Journal des Débats

Tous les journaux officieux de Berlin font grand bruit du résultat politique obtenu. Cependant, il ne manque pas de gens qui prétendent que l'entrevue des empereurs n'a point contribué à semer la concorde entre eux, et qui soutiennent que François-Joseph, venu de mauvaise grâce à Berlin, est parti très volontiers de cette ville. On signale aussi ce fait, que le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, voyageant par le même train que le grand-duc de Saxe-Weimar, s'est tenu constamment à distance de ce dernier, et a quitté Berlin dès lundi, avec le prince de Lippe-Deimold. On fait ressortir enfin que le prince de Bavière, Max-Emmanuel, ce jeune docteur en médecine, comme dit un journal, n'assistait nullement aux fêtes comme représentant du roi de Bavière, et que ni le roi ni la reine de Wurtemberg, malgré leur parenté avec le czar, n'ont quitté leur résidence. Au grand diner de samedi, François-Joseph portait la santé de la famille royale « de Prusse, et Alexandre II a bu « à l'armée prussienne. » (On prétend maintenant que, s'adressant à l'empereur, il a dit : « Je bois à votre brave armée. »)

De tout cela, on tire la conclusion que tous les princes réunis autour de Guillaume 1^{er} ne sont pas également satisfaits de l'entrevue. Il ne faut pas ajouter trop d'importance à ces remarques de pessimistes; mais il ne faut pourtant pas les négliger. Un fait seul domine la situation; c'est que Berlin a vu réunis pendant quelques jours des souverains qui avaient des motifs pour s'éviter et pour se défier les uns des autres, et qu'il n'est guère possible que ces souverains se soient décidés à faire à la fois un sacrifice personnel et un long voyage qui ne leur aurait causé que des désagréments sans leur rien rapporter. Avant peu, on saura sans doute ce qui a été convenu à Berlin; jusqu'à présent, le secret le plus complet a été gardé, et l'on ignore également ce qu'ont dit les empereurs et ce qui a occupé leurs ministres.

Il est impossible de laisser là le compte-rendu de ces fêtes sans rappeler qu'elles ont été attristées par des accidents assez graves. La retraite aux flambeaux a coûté la vie à une douzaine de personnes qui ont été écrasées. Le prince Ambrech, frère de l'empereur, a été frappé d'une attaque d'apoplexie qui met ses jours en danger. Ses deux neveux, le prince Frédéric-Charles et le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, ont été, le premier blessé à la cuisse et le second jeté à terre à Staaken, pendant les manœuvres, par un cheval qui, attelé à une voiture, s'est emporté et est venu se jeter au milieu de l'état-major. Enfin, il ne s'en est tenu qu'à fort peu de chose que le comte de Moltke ne fût la victime de sa précipitation, car, en revenant de Potsdam, il a voulu descendre de wagon avant que le train ne fût arrêté et a été lancé sur le Perron assez violemment, sa tête portant sur les dalles.

Tous ces accidents ont attristé un peu les derniers moments de l'impériale réunion. Ils n'ont cependant pas empêché l'empereur Guillaume, de se rendre à Marienburg et d'assister là aux fêtes commémoratives du partage de la Pologne.

INFORMATIONS

On annonce la prochaine publication d'une brochure des plus curieuses, sous ce titre : *M. Thiers, la dissolution et les bonnets à poil*. (Que les honorables membres de la majorité nous pardonnent, mais c'est là le titre même adopté par l'auteur de la brochure). Le sous-titre, car il y en a un, est : *Comment M. Thiers est devenu dissolutionniste*.

Le principal motif par lequel l'auteur explique que M. Thiers soit devenu ou « paraisse » être devenu dissolutionniste, serait celui-ci :

En laissant croire aux différentes fractions de la majorité qu'il s'est rallié au parti de la dissolution, l'honorable président de la République n'aurait d'autre but que de les amener, par une voie détournée, à favoriser ses projets constitutionnels. A ceux que la dissolution in-

blissement de l'ordre moral, sans lequel une nation ne peut pas vivre, et, pour arriver à ce but, nous vous supplions d'ordonner que les lois soient scrupuleusement exécutées et de faire pour votre administration civile, pour votre magistrature, ce que vous avez fait pour votre organisation militaire. Que les emplois publics soient partout occupés par d'honnêtes gens. Que ces derniers aient été, dans leur passé, bonapartistes, républicains ou royalistes, peu nous importe, pourvu qu'ils respectent nos libertés sociales et religieuses et se soumettent sans réserve à la volonté du pouvoir souverain que la France s'est donnée. Révoquez impitoyablement ceux qui, de près ou de loin, n'ont pas combattu énergiquement, soit par leurs paroles, soit par leurs actes, l'abominable insurrection de Paris.

Ne souffrez pas surtout que des hommes appartenant à des nuances républicaines répudiées par vous se servent de votre nom pour appuyer une forme de gouvernement qui, dans leurs espérances, doit les conduire au pouvoir, car, par suite de ce concours mensonger du parti démagogique, celui-ci semble devenir quelquefois, aux yeux du pays, l'appui que vous recherchez ou que vous acceptez; et de cet état de choses, il résulte que nos populations sont troublées et ne savent plus de quel côté diriger leurs pas pour soutenir le gouvernement légal de la France.

Nous savons apprécier, monsieur le président, votre courage et votre patriotisme pour supporter le lourd fardeau que nous vous avons confié. Nous avons, nous aussi, une part, il est vrai, plus modeste, de dévouement et de sacrifices, et le jour où nous pourrions rentrer dans nos foyers, ayant accompli notre œuvre, sera, pour beaucoup d'entre nous, croyez-le bien, un jour de délivrance; mais nous comprenons la grandeur de notre mission, et nos concitoyens doivent être bien fixés à cet égard, nous ne quitterons pas ce champ de combat, quoi qu'on fasse, avant d'avoir réorganisé le pays, avant d'avoir assuré l'ordre moral et l'ordre matériel, avant d'avoir enfin donné à la France un gouvernement qui lui garantisse un avenir de grandeur et de prospérité.

Cet avenir, dans mon esprit, vous le savez, monsieur le président, réside dans le retour de la monarchie traditionnelle, et j'ai la foi pleine et entière que la Providence nous le réserve.

Quelques-uns, mal instruits sur les faits, pensent que nous autres, monarchistes, nous sommes tous désunis, et quand, il y a quelque temps, dans un de vos discours financiers, vous avez cru pouvoir dire vous-même qu'il y avait plus de princes que de trônes vacants, vous ne vouliez pas, sans doute, parler de la France : car, grâce à Dieu, dans notre pays, un seul prince a le droit au trône, celui dont l'honnêteté politique et les vertus civiques imposent le respect au monde entier et qui a conservé, pur et sans tâche, pendant quarante ans, sur la terre de l'exil, le grand principe de notre glorieuse monarchie française.

Tous les membres de sa famille le reconnaissent pour le roi, et les deux princes qui siègent sur les bancs de l'Assemblée l'affirment hautement à tous ceux qui ont l'honneur de les approcher. Mgr le duc d'Anjou a bien voulu exprimer ces nobles sentiments en ma présence et devant mes collègues et amis, le duc de Bisaccia et Lucien Brun. Ces affirmations, si souvent renouvelées et jamais contredites, me permettent, vous le voyez, monsieur le président, de déclarer que le parti monarchique n'est pas aussi désuni que nos adversaires politiques veulent le prétendre, et si les deux princes nos collègues ne l'ont pas encore affirmé publiquement, c'est, sans doute, j'ai aussi le droit de le croire, qu'ils ont voulu respecter le Pacte de Bordeaux et travailler, tout d'abord, avec nous, à notre grande œuvre de la réorganisation du pays.

Telle est, monsieur le président, toute ma pensée, et pour la justifier, j'ajouterais, en terminant cette lettre, que lorsque mes concitoyens m'ont fait l'honneur de m'envoyer à l'Assemblée nationale par plus de cent mille suffrages, dans un moment où il n'y avait plus de gouvernement en France, ils savaient que leur mandat était confié à un royaliste et à un chrétien.

J'ai, en effet, subi en silence les divers régimes qui nous ont été légués par nos révolutions successives, et, tout en servant mon pays, je n'ai pas voulu servir ces gouvernements, parce que j'ai toujours pensé que si la France ne revenait pas avec courage aux principes qui l'ont faite puissante et respectée elle serait à jamais privée de toutes ses libertés et de sa légitime et durable influence en Europe.

Les douloureux événements que nous avons traversés, en confirmant mes opinions politiques, ne me laissent ni remords ni regrets, et je reste convaincu que si un roi de France eût été sur le trône, nos chères provinces de l'Alsace et de la Lorraine, on le sait à Berlin, seraient encore notre patrimoine.

Vous reconnaîtrez dans l'expression de mes sentiments, je l'espère, monsieur le président, que la gloire et le salut de mon pays sont mon seul objectif.

Veillez agréer, monsieur le président, les hommages respectueux de votre très humble serviteur.

JOSEPH DE CARAYON LA TOUR,

Député de la Gironde.

Château de Virelade, par Podensac

(Gironde), le 15 septembre.

quiète par la crainte qu'ils ont de n'être pas réélus, il montrerait, comme une porte de refuge, l'accès de la seconde Chambre, où ceux qui auraient secondé ses projets pourraient être appelés.

Grâce aux miroitements de ce Chanaan parlementaire, M. Thiers espérait obtenir le concours dont il a besoin. Tel serait son plan; tel est — dit l'auteur de la brochure — le motif de son apparente conversion à l'idée dissolutionniste.

C'est le 5 octobre prochain que les derniers détachements allemands évacueront Châlons-sur-Marne, se rendant à Verdun.

Tout est loin d'être fini à Lyon, en ce qui concerne la réintégration des écoles congréganistes.

De nouvelles scènes de désordres dont la cause trahit suffisamment la persistance du conflit entre l'autorité préfectorale et l'autorité municipale, se sont produites, au sujet des dites écoles, dans plusieurs quartiers de la ville, au grand scandale de la population honnête.

Les frères et amis ont mis l'interdit sur les écoles des Frères, et c'est à peine si les familles osent y envoyer leurs enfants, dont quelques-uns, pour s'y être rendus, ont été l'objet de mauvais traitements de la part de la canaille mentée.

Les rapports du préfet donnent à craindre que, dans cette affaire, il ne soit enfin débordé et, de guerre lasse, n'abandonne la partie, c'est-à-dire ne donne sa démission.

Les radicaux lyonnais ont eu une malheureuse idée pour se venger des conservateurs et faire pièce aux catholiques : ils ont résolu d'organiser à leur frais des écoles laïques. Une souscription a été ouverte par le Progrès. Malgré l'éclat de cette manifestation, il n'y a jusqu'à présent qu'un souscripteur, le Progrès lui-même.

Le Journal officiel a enfin publié l'état des recettes faites pendant le premier semestre de 1872, par l'administration des contributions directes et indirectes. Le déficit de 88.597.000 fr., que la presse indépendante avait signalé, est reconnu par le document émané du ministère des finances. Les explications fournies par le gouvernement sont du reste de nature à faire espérer que d'ici à la fin de l'année, on a plus tard dans le courant de 1873, les résultats répondront aux prévisions présentées par le ministre des finances à l'Assemblée nationale.

L'Agence Havas a reçu de Genève une dépêche lui annonçant que M. le comte Sclopis, président du tribunal arbitral, a lu la sentence condamnant l'Angleterre à payer aux Etats-Unis une somme de 15 millions 500 dollars en or. Vingt-deux coups de canon ont été tirés pour annoncer et célébrer l'heureuse issue de la conférence. C'est un grand et salubre spectacle que celui qui, dans cette circonstance, est donné au monde civilisé par l'Angleterre et les Etats-Unis. Au lieu de soumettre aux hasards d'une guerre désastreuse la solution des difficultés qui troublaient l'accord de ces deux grandes nations, elles ont eu recours à un pacifique arbitrage. C'est là un fait considérable dans l'histoire de la civilisation moderne, et un titre glorieux pour notre siècle. Il y a lieu de croire que le grand résultat de la transaction internationale qui vient d'être consacré par la conférence de Genève, n'aurait pas été obtenu aussi facilement si, d'un côté ou de l'autre de l'océan Atlantique, l'une des deux nations en conflit eût été soumise à un gouvernement personnel. Les amis de la liberté doivent se féliciter de ce qui vient de s'achever à Genève autant que les amis de la paix.

Chronique locale et méridionale

Le ministre des travaux publics vient de mettre à la disposition de l'Académie les fonds nécessaires à l'envoi dans le Midi d'une Commission chargée d'étudier les dégâts commis par le puceron de la vigne, le *Phylloxera vastatrix*, et les moyens d'y remédier.

Nous croyons pouvoir affirmer que le prix des permis de chasse sera prochainement abaissé de 40 à 25 fr.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnuméraire auront lieu le 14 novembre prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai, devant le directeur, chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Phosphates de chaux.

L'industrie des phosphates de chaux, inaugurée si heureusement, il y a un an environ, dans le département du Lot, continue à se développer progressivement, ici et dans les départements voisins, de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne.

Une personne qui vient de parcourir ces travaux dans la partie Nord du département, nous assure que l'extraction du phosphate se poursuit très activement à Larnagol, à Praxou et à Gréalou, etc.

Il y a actuellement, plus de 500 mètres cubes de cette matière, sur la cale d'embarquement à Cajarc, prêts à être transportés à Bordeaux, sitôt que la rivière sera navigable.

On a découvert un nouveau gisement sur le territoire de la commune de Bédouer, dans la partie culminante, du plateau qui sépare la vallée du Lot, de celle du Célé.

On fait aussi des recherches actives, dans les communes de Marilhac et de Saint-Hippolyte.

La nature du sol, la configuration des rochers y sont tout à fait semblables à ce que l'on voit à Concots, à Bach, à Crégols, à St-Jean-de-Laur; et cependant, jusqu'aujourd'hui, on n'y a trouvé que beaucoup d'ossements, mais encore peu de matières utilisables en agriculture. Cependant, on ne se décourage pas, et on poursuit activement les travaux de recherches.

Dans les départements voisins, on annonce aussi quelques nouvelles découvertes, et entre autres, on parle d'une carrière de phosphate, située dans le voisinage d'un dépôt de houille, peu éloignée de Rodez.

Il paraît qu'on fait à Cahors, quelques études pour l'établissement d'une usine spéciale, devant broyer et préparer le phosphate, qui rendrait tant de service au pays, surtout dans les terrains granitiques des environs de Figearc, de Lacapelle-Marival, de Leyme; tandis que jusqu'aujourd'hui, tout est enlevé pour l'Angleterre, qui seule profite des richesses minérales que la providence a données à notre sol.

CALENDRIER DU LOT. -- SEPT.

JOURS	FÊTES.	FOIRES.
22 Diman.	s Thomas de Villen.	
23 Lundi.	s Lin. se Thécle.	Cabrérêts, Catus, St-Céré.
24 Mardi.	N. D. de la Merc.	
25 Mercur.	s Firmin.	St-Germain.
26 Jeudi.	s Cyprien. se Justine.	
27 Vend.	ss Cosme et Damien.	Cazals.
28 Samedi.	s Wenceslas.	St-Chamarand.

N. L. le 3, à 1 3 du matin.
 P. Q. le 10, à 2 13 du soir.
 P. L. le 17, à 5 14 du matin.
 D. Q. le 24, à 1 31 du soir.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 21 Septembre 1872.

Naissances.

Barry (Marie-Anne), cul de sac Pechperty. — Bénivent (Jean-Louis), naturel reconnu, boulevard nord. — Maillet (Louis-Aimé), boulevard nord. — Henras (Marie), aux Junies. — Arnaudés (Jean-Edouard-Etienne), rue St-James. — Lamouroux (Guillaume), boulevard sud. — Saligné (Joseph-Etienne), rue Nationale.

Mariages.

Laroque (Paulin) et Cagnac (Marie).

Décès.

Maire (Amélie-Marguerite), 1 mois et 1/2, à Coty. — Tulet (Marie-Louise), 22 mois, à Larosière. — Rouquette (Marie), 74 ans, rue Donzelle. — Boutry (Marie-Victorine), 44 mois, rue St-Barthélemy. — Rival (Marie), Jardinière, 72 ans, rue Nationale. — Delroux (Anna), religieuse, 30 ans, célibataire, Petite chartreuse. — Bourdet (Hélène), 36 ans, rue

St-Barthélemy. — Malaret (Pierre), cultivateur, 56 ans, aux Durands.

Variétés

JUONO D'OYMÉ

LA CHANSON DES MOISSONNEURS. (1) (suite.)

— Quand je dis Juono d'Oymé, reprit M. C**, je me trompe. Son véritable nom était Jeanne Leymet et, d'après d'autres habitants du pays, Jeanne Aymet... Vous parlez le patois, n'est-ce pas ?

— Comme le premier de vos bouviers, répondis-je avec un certain orgueil.

— Vous devez savoir alors, continua M. C**, que c'est une règle invariable de notre idiome, de ne donner aux enfants et aux jeunes filles le nom de leur père, que précédé de la préposition de et de leur prénom. C'est ainsi qu'on dit : Jean de Latour ou Pauline de Lafon, au lieu de Jean fils de Latour et Pauline fille de Lafon. Voilà aussi comment le nom de Jeanne Leymet ou Aymet se changea, par corruption, en celui de Juono d'Oymé.

Fille d'un modeste propriétaire dont la maison se perd aujourd'hui parmi celles qui se groupent autour du château seigneurial, la pauvre enfant n'avait, certes, aucun droit à la particule nobiliaire. Mais tout, dans la délicatesse de ses formes physiques et de ses goûts, semblait protester contre l'obscurité de sa naissance.

Son teint blond avait gardé toute sa pureté sous les ardeurs du soleil.

Sa taille svelte ondulait comme les blés dans les plaines.

Le dimanche, son fichu était toujours le plus coquettement mis, sans qu'elle sans doutât. Mais c'est surtout la douceur de sa voix qui avait fait envie plus d'une fois à la châtelaine d'Anglars, qui en avait fait pourtant sa favorite.

En fallait-il davantage pour éveiller le cœur du plus beau garçon du village? Mais, par une bizarre coïncidence, celui-là semblait né aussi pour une autre condition que celle que le sort lui avait faite.

De bonne heure, aux travaux des champs il avait préféré les émotions de la chasse.

A défaut de l'épée des chevaliers, que lui interdisait sa naissance, il avait pris l'arme du chasseur, et qui mieux que lui abattait le renard dans les ravins et affrontait les sangliers et les loups, dans les versants inaccessibles des bords du Lot ?

Plus d'une fois ses exploits cynégétiques l'exposèrent à être pendu haut et court, pour avoir poursuivi le cerf jusque sur les terres du comte de Belaye; mais le seigneur était bon prince, à ce point que du vaillant braconnier, il avait fini par faire son camarade de chasse journalier.

Du métier de chasseur à celui des armes il n'y a qu'un pas. Le noble comte avait vu le vaillant jeune homme devant la bête fauve; il voulait le voir à l'ennemi au siège de Cahors et l'amena avec lui dans sa troupe.

Certes, c'eût été là, pour Robert Lafèche (tel était le surnom qu'on lui avait donné à cause de son habileté à tirer de l'arbalète) l'accomplissement de son plus beau rêve. Par malheur, sous la cuirasse battait dans sa poitrine un cœur amoureux, et ses ardeurs guerrières n'étaient guère en harmonie avec la flamme dont il brûlait.

Quant à Jeanne Leymet, elle avait senti son cœur se briser, en disant adieu à son amoureux. La nuit qui suivit leur séparation se passa pour elle dans les pleurs.

C'est sans doute pour se rapprocher de son bien-aimé ou dans l'espoir peut-être de le revoir une dernière fois, qu'elle s'était rendue, avant le lever de l'aurore, à la fontaine du bois d'Anglars où bivouaquait l'armée des huguenots.

Mais au lieu de Robert Lafèche, c'est le Béarnais qu'elle rencontra, et l'on peut juger de sa terreur, quand elle entendit le *qui vive* dont l'interpella la voix décidée du Béarnais.

Dans le but de se dérober aux regards de celui qu'elle dut prendre à son tour pour un spectre, mais de la plus mauvaise espèce, elle s'accroupit aux bords de la fontaine dans l'attitude où je vous l'ai fait voir.

Ce n'est que lorsqu'elle se vit en face d'Henri de Navarre, qu'elle plongea sa cruche à l'eau, comme si elle n'était venue là que pour la remplir. Ce n'est aussi qu'alors que commença, entre la jeune fille et le Roi, ce dialogue que vous entendez chanter à plein gosier d'un bout à l'autre de la vallée. Ecoutez !

Voir les deux derniers numéros.

Je prêtai l'oreille et j'entendis :

— « Juono d'Oymé, dono mé de toun aygo. »
 — « Lou fil d'el rey, n'ay ni beyré ni tasso. »
 — « Juono d'Oymé, dono m'en din lo casso. »

Comme vous le voyez, nos vieux rois n'étaient pas fiers, quoiqu'on en dise. Volontiers Henri eut bu à la cruche de la belle paysanne; mais celle-ci n'y consentit pas, comme vous le verrez par le reste de la chanson.

Il est vrai que Juono d'Oymé ignorait encore qu'elle se trouvât en présence d'une Majesté. Elle l'apprit bientôt de la bouche du Béarnais, de même que, de question en question, celui-ci ne tarda pas à découvrir à qui il avait affaire et le motif qui conduisait la belle amoureuse à la fontaine à une heure si matinale.

Juono d'Oymé avait appris la langue française dans ses relations avec la châtelaine d'Anglars; le roi de Navarre, de son côté, savait le patois de Pau, et l'un et l'autre pouvaient se comprendre.

Je n'oserais dire au juste dans quelle langue ils se parlèrent; mais, un instant après, ils étaient les meilleurs amis du monde, à ce point que la jeune paysanne n'hésita pas à supplier le roi de lui rendre son préféré.

« Ventre saint-gris, mignonne ! répondit le Béarnais, vous êtes bien la plus charmante fille que j'ai vue des Pyrénées à Nérac; mais Cahors est aussi une ville qui me tient à cœur, et il me la faut !... Ton amoureux, d'ailleurs, n'est point à moi, puisqu'il appartient à M. de Belaye. Mais une fois maître de la place, j'engage ma parole royale que je me fais auprès de lui ton intercesseur, pour qu'il vous marie sur ses terres, et, comme gage de ma promesse, prends cette épingle d'or, que je te donne, en attendant un cadeau de noces. »

C'est là tout ce que Juono d'Oymé put obtenir du roi. Peut-être fut-elle parvenue à l'attendrir à force de prières; mais déjà sonnait le boute-selle. Henri quitta sa tente pour aller rejoindre M. de Mornay qui présidait aux préparatifs du départ, et la jeune fille s'éloigna en fondant en larmes.

Trois heures après, l'armée passait le Lot au gué de Camy, à deux kilomètres de Luzech.

M. de Belaye fut un des derniers à se jeter à l'eau avec ses hommes. Robert Lafèche allait s'élaner à son tour, quand du milieu des saules, qui bordaient la rive, apparut Juono d'Oymé.

Comme si un pressentiment sinistre l'eût avertie qu'elle ne reverrait plus celui qu'elle aimait, elle avait devancé la marche de l'armée, pour lui engager de nouveau sa foi et lui donner le baiser d'adieu.

LÉON VALÉRY, de Lalbenque.

(A continuer.)

Dernières nouvelles

Paris, 20 septembre, 11 heures 19 minutes, matin.

M. Thiers présidera le Conseil des ministres dans la matinée. On croit qu'il restera à l'Elysée jusqu'au milieu d'octobre.

M. de Bismark est attendu prochainement à Torsquay (Angleterre).

Le *Messenger de Paris* dit que M. About a été arrêté non-seulement pour des articles publiés dans le *Soir*, en 1871, mais encore pour des propos contre les Allemands tenus dans un cercle au sujet de l'option. En outre, le commandant de la place de Saverne ayant appris que la propriété de M. About était à vendre, vint demander s'il voulait la lui céder, M^{me} About répondit :

« Je préférerais la faire sauter plutôt que de la vendre à un Allemand. »

A la suite de ces démonstrations patriotiques, mais imprudentes, M. About fut arrêté.

On nous écrit de Paris :

Des nouvelles graves circulent depuis hier. Nos rapports avec la Prusse seraient fort tendus en ce moment. L'incident relatif à M. About, n'aurait fait qu'aggraver la situation.

De plus, et ceci, est excessivement grave, le gouvernement vient d'apprendre que les Allemands ont transporté à Belfort 220 canons Krupp de gros calibre, dits canons de position. Ce dernier détail est malheureusement trop certain.

Bourse de Paris.

Paris, 21 septembre 1872, soir.

Rente 3 p. %	54 00
— 4 1/2 p. %	77 50
— 5 p. % Emprunt ancien	84 40
— 5 p. % Emprunt nouveau	87 35

Annonces

LA MAISON E. LAMBERT ET C^{ie}, DE NICE, fabrique et expédie de la vraie et excellente

Huile d'Olive vierge

L'estagnon de 50 lit. : 120 fr. ; de 25 lit. : 70 fr. ; 10 stagnons de 2 lit. : 65 fr. — Emballés en caisses franco gare acheteur, paiement comptant avec escompte de 10 % ou à 3 mois à la condition de références de tout repos.

LE TOUR DU MONDE

Nouveau Journal hebdomadaire des voyages
Publié sous la direction de N. Edouard Charton

AVIS DES ÉDITEURS

La publication du *Tour du monde*, que les éditeurs avaient dû interrompre au mois de septembre dernier, à la suite de nos premiers

désastres, a repris son cours, le 18 juin 1871, par la mise en vente de la livraison 560. — A dater de ce jour-là et jusqu'à fin décembre prochain, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de la onzième année, il paraîtra une livraison seulement par quinzaine, le Samedi; mais, à partir de janvier 1872, la publication redeviendra hebdomadaire comme avant.

L'impossibilité de regagner le temps perdu, en publiant plusieurs livraisons par semaine; la crainte aussi d'imposer les souscripteurs, en leur demandant trop à la fois, a déterminé les éditeurs à adopter cette modification temporaire dans la périodicité de leur journal. Le onzième volume en cours de publication portera la date de, 1870-1871.

Les abonnés, servis directement par la poste, n'ont point à se préoccuper de cette mesure; ils recevront un nombre de livraisons proportionné à la durée de leur abonnement.

Le *Temps* annonce qu'il donne à tous ses abonnés nouveaux tout ce qui a paru du beau roman de Georges Sand: *Nanon*, dont il poursuit et va terminer la publication, et en

même temps l'analyse complète (avec reproduction des principales dépositions) de l'enquête parlementaire sur les événements du 18 mars. — Bureaux: Faubourg Montmartre, 10. — Trois mois, 17 fr.

JOURNAL DES DEMOISELLES

(40^e année.)

1, BOULEVARD DES ITALIENS

ANNÉE 1871

Exceptionnellement les abonnements partent du mois d'Avril pour finir en Décembre (neuf mois).

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Edition mensuelle..... 9 fr. »
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures 13 fr. 50
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures et 24 grandes feuilles de patrons... 18 fr. »
Edition hebdomadaire LA PLUS COMPLETE. 8 fr. 50 par trim.
6 MOIS, 16 FR. — 9 MOIS, 24 FR. — UN AN, 52 FR.

Envoyer un mandat de poste ou une valeur à vue.

Toute personne qui en fera la demande recevra un numéro spécimen.

LA POUPÉE MODÈLE

(8^e année)

1, Boulevard des Italiens.

Ce journal est le plus instructif, le plus amusant et le meilleur marché des publications destinées aux petites filles. — Gravures coloriées, images à découper, petits travaux faciles à exécuter, surprises, etc.

EXCEPTIONNELLEMENT ANNÉE 1871

Les abonnements commencent de Mars pour finir en Novembre (neuf mois).

Chemin de fer d'Orléans.

AVIS.

M. le Directeur du Chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public que le transport des phosphates de chaux, par chargement de 5,000 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids, est fixé aux prix suivants :

De Cahors à Bordeaux-Bastide... 10^f 50
— Saint-Nazaire... 20 50
De Saint-Antonin à Saint-Nazaire... 22 »
par 1,000 kilogrammes, frais de gare compris.

Pour tous les extraits et articles non signés A. La Tou.

En Vente chez tous les libraires

LES RURAUX

(Dialogue entre un Maire et un Candidat à la députation.)

Brochure politique de 40 pages

par Léon VALÉRY, de Lalbenque

20 centimes. — ENVOI FRANCO PAR LA POSTE : 25 centimes.

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT ET HYPOTHÈQUES

AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Rue Bellegarde, 17, hôtel Victor-Gesta, à Toulouse

Directeur : CLÉRY-MALIGE

DIXIÈME ANNÉE

Résultats de l'année 1871-1872 :

16 examens à la Faculté de Droit de Toulouse : 15 reçus. — 5 en Notariat : tous reçus.

Prix dû en entier :

COURS ORDINAIRES. — Par année scolaire, 400 fr., moitié en entrant et moitié le 1^{er} mars suivant.

FORFAIT. — Capacité en 8 mois, 1,500 fr., moitié en entrant et le restant quatre mois après.

LEÇONS PARTICULIÈRES. — Par mois et d'avance, 150 fr.

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain.

(PRÉVENIR)

INSTITUTION JAUFFRET

Paris, 6, Place-Royale, 6, Paris.

Prix de la pension : **Etudes classiques**, 1,000 à 1,250 fr. ; **Etudes scientifiques**, 1,350 à 1,550 fr. ; **Etudes spéciales**, 1,100 fr.

1^o Baccalauréat ès-lettres : Droit, Médecine, Ecole normale supérieure.

2^o Baccalauréat ès-sciences : Ecoles Polytechnique, Normale, Militaire (Saint-Cyr), Navale, Centrale, Forestière et des Mines ;

3^o PRÉPARATION AUX ÉCOLES Vétérinaires, d'Agriculture, d'Arts et Métiers, des Mineurs, au Commerce et à l'Industrie.

de 1845 à 1872, 343 élèves reçus aux écoles du Gouvernement : Polytechnique, 89; Normale, 62; Saint-Cyr, 107; Centrale, 58, etc.

de 1857 à 1872, 269 élèves reçus bacheliers ès-lettres ou ès-sciences.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1871-1872 :

22 élèves reçus bacheliers ès-lettres ou ès-sciences; — 2 id. Ecole normale supérieure. — 5 id. admissibles à St-Cyr; — 8 id. Ecole Polytechnique; — 2 id. Ecole Centrale; — 1 id. Arts et Métiers.

13 Prix et Accessits au Concours général.

Prix d'honneur de philosophie, 45 prix, dont 30 premiers, et 106 accessits au lycée Charlemagne.

Pendant les vacances, cours spéciaux pour le baccalauréat.

A. BERGON ET C^{ie}

Tailleurs, rue des Boulevards, à Cahors.

Préviennent les pères de famille qui ont des enfants au Lycée, qu'ils se chargent de fournir le costume complet, avec képi, col et gants, à prix réduits

SAVOIR : Pour la 1^{re} et 2^e tailles, 70 fr. — Pour la 3^e et 4^e tailles, 60 fr.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES! Ginkson prompt et sans trace des chutes, ecchymoses, piqures, dartres, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur RICARD. Flac. de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 av. cinstre. Dépôt gén.: Pharm. RICARD, aux Terres, 47, Paris. Se trouve dans les Pharmacies.

AVIS IMPORTANT

LA MAISON

JEAN-VINCENT BULLY

Croit nécessaire d'informer le public qu'il existe, venant de Genève, une contrefaçon extérieurement identique à son VINAIGRE DE TOILETTE.

Cette imitation frauduleuse est vendue en France, comme de provenance véritable, par des Placiers et des Colporteurs qui l'offrent, à prix réduit, aux détaillants souvent trop crédules.

Malgré de nombreuses saisies, faites en diverses localités, on n'a pas dû assurément atteindre tous les coupables; aussi les Consommateurs devront-ils se tenir sur leurs gardes ainsi que les marchands eux-mêmes pour ne pas être victimes de cette inqualifiable tromperie, déferée déjà aux tribunaux.

Pour toute sûreté, les débitants sont invités à s'adresser directement à la Maison

JEAN-VINCENT BULLY

67, Rue Montorgueil, à Paris.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

A VENDRE

D'OCCASION

UN BEAU PHAËTON

Roue à pattente double, un Bréach neuf et autres voitures; Harnais neufs, fins et ordinaires; et d'occasions, Selles, Brides et tout ce qui concerne la Sellerie le tout bien bon marché. L'on se charge de tout ce qui concerne la partie de Carrosserie.

S'adresser à M. Emile Esendie, carrossier, galerie de Fontenille, à Cahors.

A CÉDER

UN MAGASIN

DE

LAMPISTERIE

bien assorti, bel outillage,

bonne clientèle.

S'adresser à M. CALVET, lampiste.

ENTREPOT

DE TUILES DE RAMPS & DE CHARBONS

MÉLET

Aubergiste, Vastes Écuries et Remises
A Cahors, Faubourg St-Georges.

Le Sieur **MÉLET**, aubergiste, à Cahors, faubourg St-Georges, prévient le Public qu'il vient d'établir un Entrepôt de Tuiles de Ramps de Charbons de toute nature. Il livrera les meilleures qualités à un prix très réduit.

CHOCOLAT MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom

104, rue Richelieu, 104

LE

MONITEUR

DES

TIRAGES FINANCIERS

NEUVIÈME ANNÉE. 4 PAR AN. NEUVIÈME ANNÉE.

Qui ne paraissait que 2 fois par mois

PARAIT MAINTENANT

chaque semaine le JEUDI

SANS AUGMENTATION DE PRIX.

Exécution des Ordres de Bourse.

Encaissement de Coupons.

Echange et Libération de Titres.

Souscriptions.

La Maison ne reçoit pas de fonds en dépôt et ne fait pas d'avances sur titres.

104, rue Richelieu, 104
PARIS.